

L'APPEL

Jan. Fév.
95
Prix 200 F
N° 001

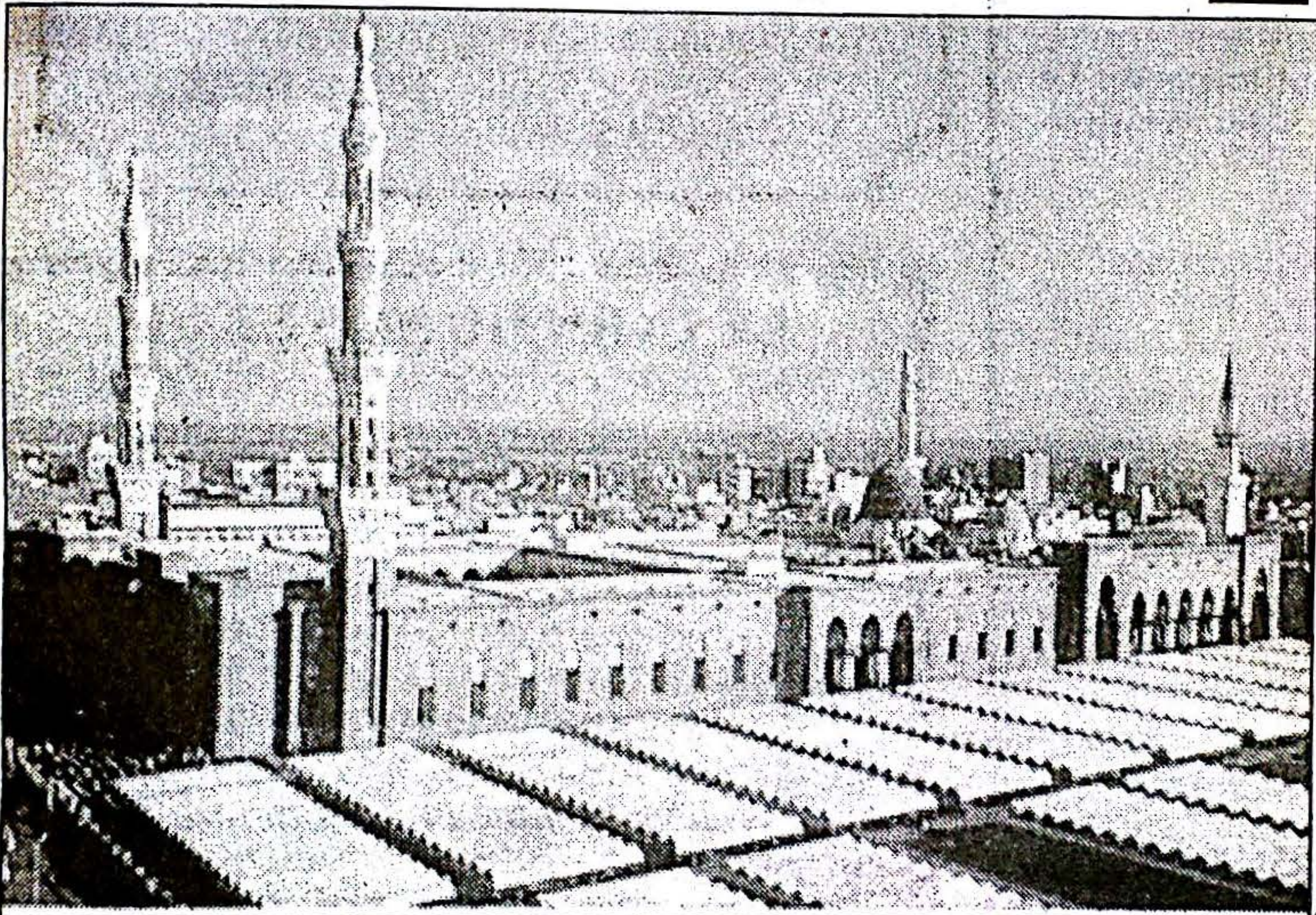
Bimestriel Islamique de Formation et d'Informations Générales

"Que tous ceux qui m'écoutent transmettent le message à d'autres et ceux-là à d'autres encore ; et que les derniers puissent le comprendre mieux que ceux qui m'écoutent directement" (Hadith)

DOSSIER

Le jeûne du mois de Ramadan
Mérites et Bienfaits

6



Entretien avec :

5

**El Hadj Lancina
TRAORE**

**"Le calendrier
mixte à 20 ans"**

L'ALCOOLISME :

3

**Un suicide
volontaire ?**

8

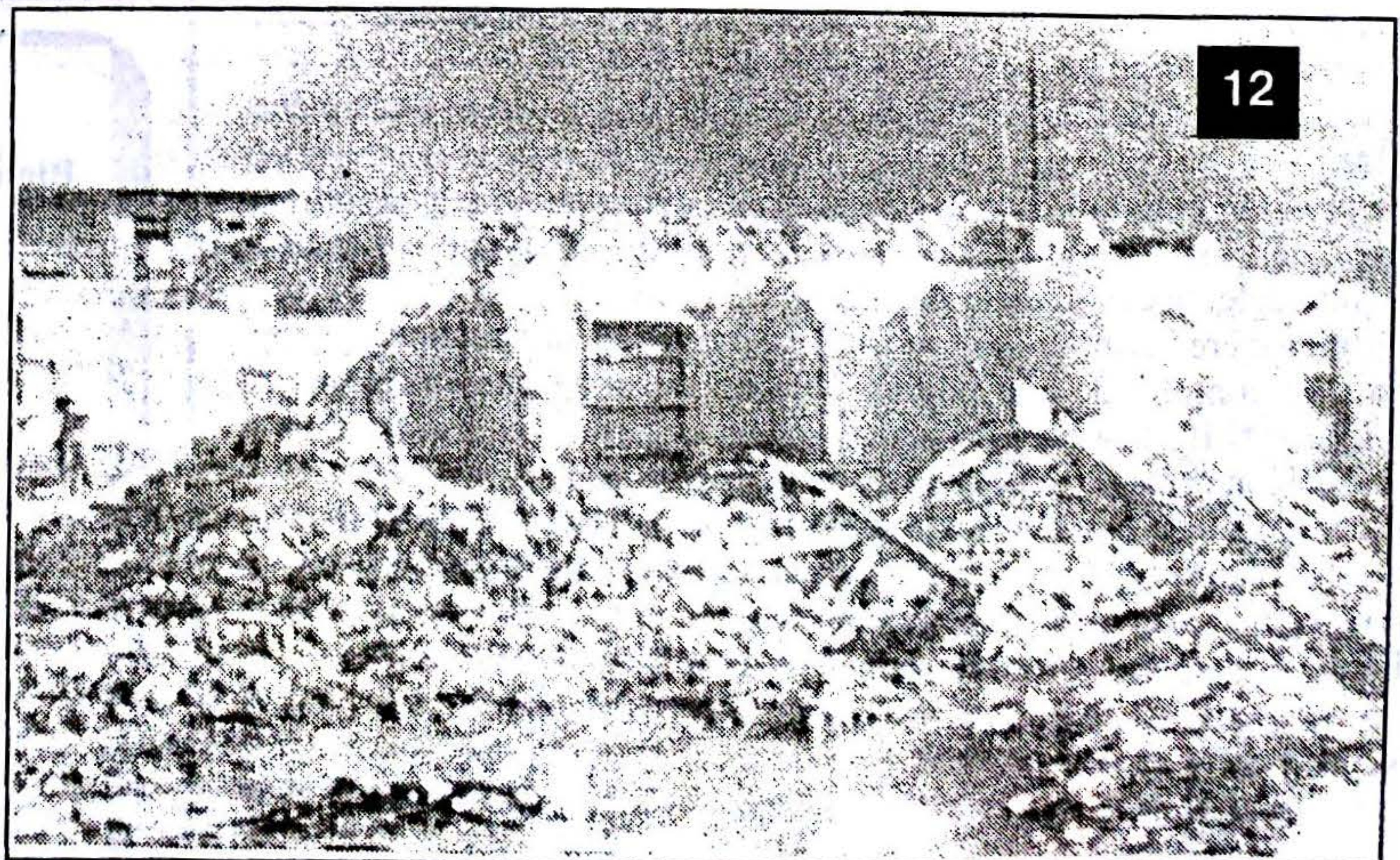
Municipales

1995

Pour qui

voter ?

12



**Ex-Yougoslavie
Génèse d'un génocide planifié**

EDITO

CAP sur 95

L'An 1994 s'en est allé avec son lot d'espérances, de déceptions et de symphonie inachevée.

1995 arrive, chargé d'espoir surtout, pour tout le monde.

Une nouvelle année est toujours l'occasion de faire un bilan de la précédente et d'esquisser les contours et pourtours de ce que sera la nouvelle.

1994 aura laissé des traces indélébiles dans les consciences des peuples de la Zone Franc. "La gifle de Dakar" comme on appelle la dévaluation, est intervenue à un moment crucial pour nos économies déjà en panne à cause des Programmes d'Ajustement Structurels qui ressemblent fort à des programmes d'asservissement social.

L'Economie malade, il va sans dire que tous les autres secteurs prendront un coup sérieux.

La dévaluation, c'est le passé. Cessons de pleurer sur le passé. Regardons l'avenir.

Dans le monde, 1994 aura été une année sanglante et tragique : Le Liberia, l'Angola, l'Ex-Yougoslavie traînent toujours les meurtrissures de la bêtise humaine.

L'espèce adamique semble avoir perdu tous ses repères.

Notre siècle est celui de la chosification, pire de la zombification.

Les hommes tels des zombies, ne sont poussés que par l'instinct du vol, du meurtre.

Certains sont programmés pour tuer et massacrer. En toute impunité.

Le monde avec son O.N.U., son Mitterrand, son Clinton, son Pape demeure cois.

Nous sommes en 1995. C'est à dire cinq ans avant le troisième millénaire. C'est un virage important de l'épopée humaine.

Aussi, 1995 devra voir l'émergence d'un autre type de comportement. C'est le vœu secret et légitime de beaucoup d'entre nous tous.

A l'échelle réduite de la Zone Franc, dont fait partie notre pays, les populations logiquement s'attendent à la relance économique. Tant promise mais jamais réalisée.

Les gouvernants doivent être pragmatiques dans leurs options et leur gestion. S'il n'y a rien dans les caisses de l'Etat, que ce rien soit équitablement repart.

Les populations ont besoin du concret. Pas des promesses des politiciens de la 25 e heure.

Il faudra, pour ce faire, éviter la dialectique de l'expert et de la ménagère.

Le premier, emmuré dans sa tour d'ivoire, dans une salle hyper-climatisée, dans un fauteuil style Louis XIV, trace à l'équerre, au compas et à la règle, le destin de la population.

La ménagère, symbole du substrat social jauge sa situation par rapport au contenu de son panier. Elle ne raisonne pas en termes de P.I.B. P.N.B, taux de croissance annuel et autres mots dont la compréhension échappe à près de 80 % de la population.

Au moment où naissent les premières lueurs de 1995, L'APPEL formule à l'égard de tous et de toutes ses vœux les meilleurs de santé, de prospérité et d'élévation spirituelle.

En un mot comme en cent : A TOUS, BONNE ANNEE 1995.

Tiemtoré Tiégo.

ABONNEMENT

ABONNEMENTS ANNUELS

Simple -

Burkina Faso : 1 500 F

Afrique de l'Ouest : 2 000 F

Autres pays : 3 000 F

Soutien : 3 000 FCFA ou plus

BULLETTIN D'ABONNEMENT

Nom et Prénoms:

Adresse complète :

Ville:

Pays

Type d'abonnement :

simple

soutien

Mode de paiement :

Espèce

Mandat

Montant :

1500

2000

3000 autres

A retourner à : L'Appel 01 BP 5716

Ouagadougou 01 Tél. : (226) 30-00-63.

BURKINA FASO.

LE COIN DU BONHEUR

Le jeudi 22 Décembre aux environs de 16 h à la mosquée de Tampouy le frère Sawadogo Lassané Administrateur des Services Fiscaux et la soeur Ouédraogo Aminata élève en classe de T D au L M N' G ont décidé de rompre avec le célibat. C'était en présence d'un nombreux public de l'A.E.E.M.B. et du C.E.R.F.S. La Rédaction de l'APPEL souhaite un heureux ménage au couple et demande à Dieu de leur donner une progéniture vertueuse.

L'APPEL

Bimestriel islamique de formation et d'information générales.

Récépissé

N° :2010/MIJ/CA-TGI/OUA/P.F.

Directeur de publication

Abibou Thiombiano

Administration - Rédaction - Abonnement

01 BP 5716 Ouagadougou 01

Tél.: 30-00-63

Saisie

Photocomposition-Impression :

AICD

01 BP 5536 Ouagadougou 01

Tél.: 30-74-53

L'ALCOOLISME :

Un suicide volontaire ?

L'alcoolisme est un fléau qui de nos jours prend une ampleur assez importante et personne n'est à l'abri de ses effets néfastes.

L'alcool est un poison qui détruit et provoque également la déchéance morale et spirituelle de l'individu. Cela se répercute sans doute sur la famille et la société. Plusieurs centaines de millions de dollars sont investis chaque année dans la lutte contre ce fléau. Et pourtant, il y a 14 siècles de cela que l'islam a résolu ce problème. Gros plan sur ce phénomène.

Les nombreux problèmes qui minent la société notamment au plan social constituent un sérieux défi pour l'humanité.

Parallèlement aux problèmes de la crise économique, d'autres crises émergent toujours. La lutte contre les différents fléaux dont l'alcoolisme demeurent vaines, pour la simple raison qu'elle semble reléguée au second rang.

Pourtant l'alcool constitue la mère des vices que nous combattons tous les jours. Toutes les minutes qui passent et dans les quatre coins du monde, quelqu'un est victime des effets pervers de l'alcool. Et personne ne peut douter que cela constitue un frein à l'épanouissement moral, physique, intellectuel et spirituel du genre humain.

Il serait donc très sage d'interpeller les consciences sur les causes et les effets néfastes de l'alcool sans oublier de présenter l'alternative islamique qui reste de loin la meilleure.

LES CAUSES DE L'ALCOOLISME

Parmi les diverses causes qui incitent l'individu à la consommation de l'alcool, on retient au niveau de la jeunesse, une volonté d'affirmer sa personnalité. Mais d'une manière générale, l'alcoolisme trouve son origine dans les différents problèmes auxquels les hommes doivent faire face quotidiennement et qui ont pour noms : Charges familiales, problèmes d'ordre professionnels, problèmes financiers, mésententes dans les foyers, etc. Certains s'adonnent aussi à ce vice par imitation comme pour confirmer cet adage qui dit : " Qui se ressemblent s'assemblent ". C'est en somme pour faire disparaître les soucis qui les acca-

blent que certains individus deviennent prisonniers de l'alcool qui est unanimement reconnu comme un poison pour l'organisme humain.

L'alcool est une substance nocive pour le corps et le cerveau de l'homme. L'homme peut boire une certaine quantité d'alcool sans qu'aucun effet n'apparaisse à première vue. Mais quand la dose dite tolérée, variable avec les individus est dépassée, il se produit des accidents passagers plus ou moins graves que l'on groupe sous le nom d'ivresse. On distingue alors plusieurs étapes :

D'abord la phase d'exubérance, avec des idées nombreuses et un langage fourni ; Ensuite la phase de rupture de la coordination cérébrale avec perte d'attention et de jugement, incohérence des idées, bavardages stupides, bégaiement et marche titubante. Enfin une phase de coma, caractérisée par une perte complète de la sensibilité consciente, de l'équilibre, de l'intelligence, les battements du cœur ralentissent, le corps se refroidit, l'homme est ivre mort. La mort peut donc survenir.

Il est démontré qu'avec une alcoolémie (taux d'alcool dans l'organisme) de 1 g/l la conduite automobile est dangereuse et une alcoolémie de 0,8 g/l ralentit les réflexes d'une demi seconde.

L'alcool provoque des troubles moteurs, des lèvres et de la langue, des bras et des jambes : Adieu pour l'alcoolique aux travaux et métiers qui demandent sûreté des mains (horlogerie, bijouterie, chirurgie, mécanique de précision...).

Il provoque également des troubles sensitifs : Fourmillements, picotements et enfin douleurs lancinantes, délires hallucinatoires,...

Enfin des troubles intellectuels : L'alcoo-

lique est irritable et brute. Il perd ses facultés de jugement et le sens moral, sa volonté faiblit et sa mémoire diminue. L'alcoolisme conduit à la folie, au suicide, au vol et surtout à la criminalité.

LES EFFETS NEFASTES DE L'ALCOOL.

La société n'est donc pas en reste quant aux effets néfastes de l'alcool. De prime à bord, l'alcool représente un danger pour la famille de celui qui en fait son compagnon inséparable. La bonne direction et l'entretien de la famille, la gestion des affaires familiales font défaut car ceux-ci exigent une certaine lucidité de l'esprit. De graves accidents de circulation provoqués par la consommation abusive d'alcool sont le fait de certains usagers de la route.

Chaque jour, le nombre de malades mentaux s'accroît. Plusieurs personnes sont victimes de graves maladies dans les hôpitaux à cause de l'alcool. Beaucoup d'autres se plaignent un peu partout dans le monde de maladies du système nerveux ou de l'appareil digestif suite à la consommation de l'alcool.

L'alcool détériore donc la santé de l'individu et fait de ses compagnons (les alcooliques) des invalides dans la société. Les alcooliques restent confrontés à divers problèmes familiaux dont la dilapidation des fortunes qui engendrent une crise économique, la déscolarisation des enfants et leur abandon à la rue. Ceci pousse souvent certains individus à se glisser dans les voies du déshonneur pour acquérir cet argent. Il s'ensuit alors la chute de la personnalité.

L'alcool est devenu un problème mondial pour lequel on dépense chaque année des centaines de milliards de dollars et il y a des millions d'êtres humains qui sont victimes de ce fléau.

L'alcool est devenu un problème global, il frappe de plus en plus la jeunesse. De l'Orient à l'Occident, du pôle nord au pôle sud il est devenu une équation très complexe à résoudre.

Des études sont menées à travers le

monde afin de déceler les parties du monde où le fléau frappe assez durement. C'est dans cette optique que le centre d'études et de contrôle des maladies de l'Atlanta, dans l'est de la Géorgie aux Etats Unis a publié dernièrement les résultats d'une enquête menée sur la jeunesse de ce pays.

Les chiffres montrent qu'un tiers des jeunes en Amérique âgés de treize à quinze ans songent très sérieusement au suicide et que la majorité des jeunes et adolescents sont des fervents consommateurs de boissons alcooliques.

Cette enquête menée pour la première fois en Amérique sur 11.000 enfants scolarisés, montre que 89 % des américains âgés de quinze ans boivent des boissons alcoolisées dont 32 % au moins cinq verres quotidiennement.

A travers cette analyse, nous pouvons déduire que l'abandon de l'alcool s'avère une nécessité éthique.

CE QUE L'ISLAM DIT DE L'ALCOOL.

Le Coran, il y a quatorze siècles de cela, mettait en garde l'humanité contre l'alcool. Pourquoi ? Cela se comprend difficilement quand on sait qu'à cette époque,

des civilisations entières sur la planète ne connaissaient pas l'alcool.

On le connaissait certes dans la péninsule arabique, mais dans bien d'autres contrées il était soit inconnu ou alors très peu connu. Malgré le fait qu'il n'était pas un fléau, le Coran en parlait déjà au 7^e siècle certainement en prévision de ce qu'il serait dans notre ère. Aujourd'hui, l'alcool est devenu un véritable fléau.

Pour y remédier, l'islam a adopté une méthode éducative très sage. L'interdiction du vin s'est faite de façon graduelle. L'islam a commencé par interdire de prier en état d'ébriété. Il a ensuite montré que la consommation d'alcool apportait plus de mal que de bien avant d'évoquer les versets (90-91) exhaustifs et péremptoirs du Chapitre 5 du Coran.

" O vous qui avez cru, le vin, le jeu de hasard les pierres dressées et les flèches divinatoires sont une abomination et une oeuvre du démon. Evitez-les. Peut être serez-vous heureux".

" Satan veut susciter parmi vous l'hostilité et la haine au moyen du vin et jeu de hasard. Il veut ainsi vous détourner du souvenir de Dieu et de la prière. Ne vous absteniez-vous pas?"

Dans ces deux versets, Dieu a insisté sur l'interdiction du vin et du jeu de hasard

d'une façon formelle.

L'islam en guise de solution à ce fléau interdit d'une manière générale les stupéfiants. Et selon la conception islamique tout ce qui enivre est vin. L'islam ne s'arrête pas à l'interdiction de la consommation, il va plus loin en prohibant les actes intermédiaires tels que la vente, l'achat...

Le prophète Muhammad (SAW) a insisté sur le fait que le croyant doit aimer pour son frère ce qu'il aime pour lui-même. De la même manière, il doit détester pour celui-ci ce qu'il déteste pour lui-même. Ce n'est qu'à ce prix que nous serons conformes à ce verset du Coran qui stipule que : "vous formez la meilleure communauté suscitée pour les hommes, vous ordonnez ce qui est convenable, vous interdisez ce qui est blâmable et vous croyez en Dieu..." (Chapitre III, verset 110).

En dépit des efforts déployés pour enrayer les fléaux que sont l'alcoolisme, la criminalité, la prostitution..., le mal persiste. Ne serait-il pas indispensable de faire appel à une prise de conscience tout en apportant à la jeunesse une certaine éducation morale et spirituelle ?

Kassoum SACANDE

L'ISLAM AUX ETATS-UNIS

XIV siècles après la révélation coranique, l'islam ne cesse de gagner du terrain. Aujourd'hui, les continents, les nations et les contrées jadis hostiles à l'islam, deviennent de plus en plus des centres de rayonnement de la pensée islamique. L'exemple des Etats-Unis est illustratif...

Au pays de "l'oncle Sam", les archives de l'état civil estiment le nombre de musulmans vivant dans le pays à plus de 7 millions dont environ 42 % d'afro-américains.

Plus de 600 mosquées et centres islamiques accueillent les fidèles qui disposent également pour leur épanouissement des facultés islamiques, de plusieurs écoles et cours spécialisés, d'associations féminines, de clubs de jeunes et d'organisations professionnelles.

La communauté musulmane des Etats-Unis qui ne cesse de se développer dans les zones urbaines et les institutions, évolue dans un environ-

nement favorable aux croyances religieuses et à la liberté de culte. Lecture du Coran lors de la cérémonie d'ouverture du Congrès, message du Président américain à l'occasion de l'Aïd-el-fitr, visite du Vice-Président au Centre Islamique de Washington, présentation de voeux aux musulmans à l'occasion du nouvel an musulman, sont autant d'exemples qui montrent l'intérêt croissant des américains à l'égard de l'islam.

De plus en plus, les musulmans s'impliquent dans la vie politique américaine en apportant "leur contribution au dialogue entre les différentes confessions, le gouvernement des Etats-Unis, les gouvernements arabes

et musulmans et les mouvements islamiques du monde entier".

L'islam suscite beaucoup d'espoirs aux Etats-Unis. Perçu par les afro-américains "comme un modèle possible pour la reconstruction de la société" américaine en proie à la violence et à la drogue, la religion musulmane fait l'objet d'études approfondies dans certaines universités américaines. Le professeur Khalid Abdulhadi Yahya B. de l'université Temple justifie le progrès et le succès de la religion musulmane aux U.S.A. par le fait qu'elle offre des structures solides et un message moral très fort auxquels les milieux défavorisés des quartiers pauvres sont particulièrement sensibles.

Source : Afrique-Etats-Unis
Novembre 1994.

Sharif Souley

ENTRETIEN AVEC EL-HADJ TRAORE LANCINA

“Le calendrier mixte a 20 ans”

Le calendrier mixte d'El-hadj LANCINA TRAORE a vingt ans . A l'occasion de ce vingtième anniversaire, L'APPEL a rencontré l'auteur éditeur de ce célèbre calendrier . Dans son franc -parler habituel il retrace son itinéraire , fait ici le bilan du calendrier mixte et esquisse ses projets.

L'APPEL : Pouvez vous vous présenter aux lecteurs de L'APPEL ?

E.H.T.L. : Je me nomme Lancina TRAORE . J'ai 70 ans. Ancien militaire, j'ai été blessé en service commandé et amputé de la jambe droite. J'ai fréquenté l'Ecole Nationale d'Administration et j'ai été également Directeur de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre du 25 janvier 1966 au 6 janvier 1981. Le 7 janvier 1981 j'ai eu ma retraite après 35 ans de services rendus et 55 ans d'âge . Depuis ma retraite ,je me suis donné corps et âme à l'Islam et j'ai également décidé de me lancer dans l'édition du calendrier mixte pour pouvoir satisfaire non seulement ceux qui m'ont mis au monde ,mais également ceux qui sont de ma génération et ceux qui seront appelés à venir .

L'APPEL : Vous êtes également membre de la Communauté Musulmane .

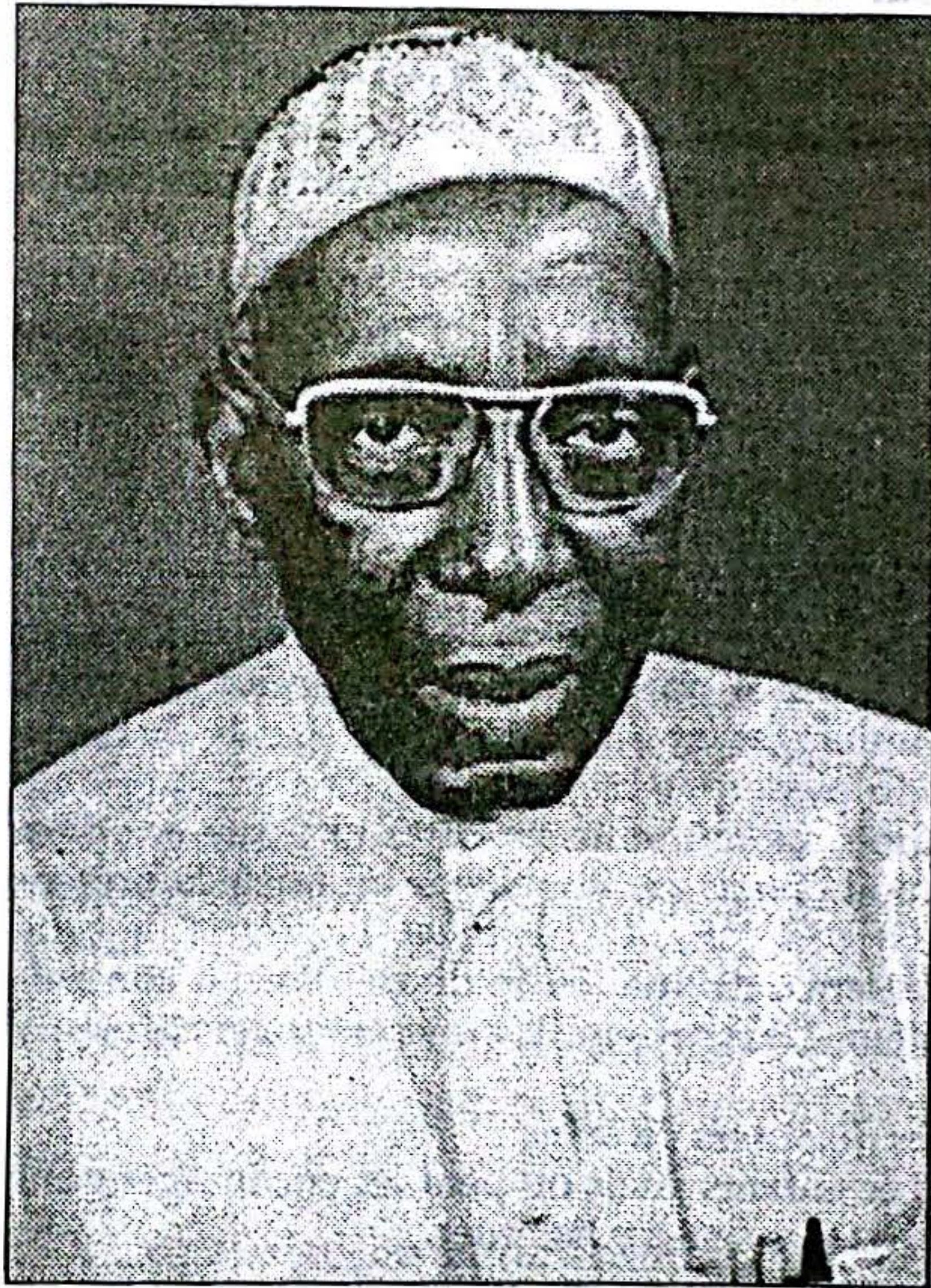
E.H.T.L. : Effectivement ,je suis depuis 1978, le deuxième Vice Président chargé de la Commission Pèlerinage de la Communauté Musulmane. J'assure également la présidence de la Commission conjointe de pèlerinage qui englobe la Communauté Musulmane, le Mouvement Sunnite, l'Association de la Tidjania et l'Association Itihad .

L'APPEL : Avez-vous suivi une formation spéciale avant le lancement du calendrier? Sinon quelles ont été vos sources d'inspiration?

E.H.T.L. : Je n'ai pas eu de professeur en dehors d'ALLAH; celui-là même qui nous a exhorté à " rechercher la science du berceau jusqu'à la tombe ". J'avais certes des notions de calendrier lorsque je quittais la Côte d'Ivoire pour mon pays, mais je pense avoir réussi grâce à trois éléments : la persévérance, le courage et l'abnégation. En éditant le calendrier, mon objectif était d'emmener les musulmans à éviter les querelles inutiles sur le calendrier des fêtes musulmanes. Pour me résumer, je dirai que c'est Dieu qui m'a inspiré et que ce petit savoir que je possède, n'est rien d'autre qu'un don de Dieu .

L'APPEL : Depuis quand éditez-vous le calendrier mixte ?

E.H.T.L. : Mon premier calendrier date de 1975. A l'époque, les 500 exemplaires que j'avais tiré à l'Imprimerie Nationale me revenaient à 15.000 f cfa . Le Président Lamizana auprès de qui j'avais sollicité un soutien a réglé la facture à l'Imprimerie et m'a demandé de distribuer gratuitement les 500 calendriers. Cela fait donc 20 ans



“Je n'ai pas eu de professeur en dehors d'Allah.”

que le calendrier circule aussi bien au Burkina que dans la sous-région.

L'APPEL : Vous l'avez dit, le calendrier mixte est bien connu en dehors des frontières du pays. En combien d'exemplaires éditez-vous ce calendrier et comment assurez-vous sa diffusion au Burkina et à l'extérieur ?

E.H.T.L. : J'ai des clients un peu partout dans la sous-région . Après avoir été victime d'escroquerie de la part d'un certain NIARE qui me reste redevable de plus d'un million de fcfa , j'ai décidé de mettre un sens interdit en direction de la Côte d'Ivoire en attendant de trouver des clients plus crédibles. Au Niger, j'ai un gros client à qui je viens d'ailleurs d'envoyer plus de 2500 calendriers . Il y'a également des commandes pour le Bénin et

bien sûr pour plusieurs opérateurs économiques du Burkina . Mon client du Mali ayant fait faillite, les commandes en direction de ce pays sont suspendues depuis quelques temps .

L'APPEL : Combien de calendriers sont sortis de l'imprimerie pour 1995 ?

E.H.T.L. : En 1993, j'ai édité 9.800 calendriers; en 1994 , j'ai édité 11.700 et pour 1995 ,15.800 calendriers sont sortis de la Grande Imprimerie du Burkina avec qui je collabore depuis la rupture avec ma première imprimerie en 1993 . Pour 1996, j'ai en projet de tirer 20.000 exemplaires incha'Allah !

L'APPEL : Comment arrivez-vous à faire face aux charges de parution ? recevez-vous des subventions ?

E.H.T.L. : Vous savez, si le calendrier est beaucoup apprécié à l'étranger et par les autres confessions religieuses, il ne l'est pas forcément chez tous les musulmans. Beaucoup de mes frères estiment qu'il n'est pas une source de référence crédible pour les fêtes musulmanes . Comment dans ces conditions, l'on m'accordera une subvention ?

L'APPEL : En clair ,vous ne recevez pas de subventions !

E.H.T.L. : En dehors des commandes destinées aux sociétés et aux opérateurs économiques, j'édite un certain nombre de calendriers destinés à la vente . Je distribue 2,5 % de ces calendriers au titre de la zakat . Mais très souvent je vais au delà des 2,5 %. Pour 1994 par exemple, j'avais décidé de distribuer gracieusement 250 calendriers ,mais j'ai dû offrir plus de 350 au regard des nombreuses demandes formulées . Je ne reçois donc aucune subvention; aucune, en dehors des petits cadeaux que certains opérateurs économiques me donnent pour m'encourager à poursuivre mon oeuvre .

L'APPEL : Réalisez-vous des bénéfices sur les calendriers que vous écoutez sur le marché ?

E.H.T.L. : Avant le lancement du calendrier, j'ai fait un serment et ce serment, je vais vous le dire : "Dieu Tout-Puissant , Si El-Hadj Traoré fait le calendrier mixte dans le but de s'enrichir, que le calendrier meurt aussitôt ; mais s'il le fait pour l'amour d'ALLAH, pour que les musulmans puissent jeûner le même jour et fêter ensemble pour éviter les discussions

LE JEUNE DU MOIS DE RAMADAN

stériles, que le calendrier s'élève haut dans le firmament".

L'APPEL : En éditant le calendrier, qu'espérez-vous en tirer comme profit ? L'argent ? La gloire ? La célébrité ?

E.H.L.T. : On ne peut acquérir ni la fortune, ni la gloire, ni la célébrité sans la volonté de Dieu. Moi, j'ai une satisfaction morale. C'est ce qui m'importe le plus. Le bénéfice matériel me dit peu de chose

L'APPEL : Vous avez 70 ans, le poids de l'âge se faisant sentir, comment entendez-vous perpétuer cette oeuvre afin que les générations futures puissent en profiter ? En d'autres termes le calendrier mixte survivra-t-il à EL-Hadj Lancina ?

E.H.L.T. : La mort ne vient pas forcément avec l'âge, mais nous qui avons 70 ans, nous pensons avoir passé le temps nécessaire ; donc nous pouvons nous préparer stoïquement à attendre la mort, même si elle peut nous épargner pour un bout de temps encore. Je ne pense pas avoir vidé tout mon venin de connaissances pour léguer ce don que j'ai reçu à mes enfants. Je demande donc à Dieu de me donner le temps, la lucidité et l'intelligence nécessaire pour continuer mon oeuvre. Je sais que cette oeuvre ne sera jamais achevée définitivement et que je m'arrêterai toujours en chemin. Mon souhait est cependant de laisser une bonne oeuvre dans des mains solides. Pour justement éviter d'emporter mon oeuvre dans la tombe comme le font nos paysans, j'ai initié mon fils TRAORE Ibrahim à la science du calendrier. J'ai confiance en lui parce qu'il est tolérant, patient et persévérant. Si j'arrivais à disparaître, c'est lui qui prendrait la relève incha'Allah. J'ai déjà préparé les maquettes des calendriers de 1996, 1997, 1998, 1999 et de l'an 2000.

L'APPEL : Votre dernier mot et vos vœux à l'intention des musulmans.

E.H.T.L. : Etre musulman, ce n'est pas seulement respecter les cinq piliers, mais c'est aussi avoir l'amour du prochain, être tolérant et juste à l'égard des autres. Je demande aux musulmans d'être croyant, pratiquant et tolérant. Je leur demande de savoir pardonner aux autres leurs insuffisances et leurs limites. Je formule pour tout le monde, mes vœux les sincères de santé, de paix, de bonheur et de prospérité.

Propos recueillis par
Sharif Souley

Le jeûne est une forme d'adoration consistant à s'abstenir, de l'aube au coucher du soleil, de manger, de boire et d'avoir des rapports sexuels.

Il est une obligation pour tout musulman et toute musulmane pubère et sain d'esprit. Cependant la loi divine, dans sa souplesse, dispense certaines catégories de personnes. Le jeûne a été rendu obligatoire le lundi 2 chaabane (8ème mois lunaire) de l'an II de l'Hégire.

Allah (exalté soit-il) nous dit : "O vous les croyants le jeûne vous a été prescrit comme il l'a été à vos devanciers ; peut-être atteindriez-vous la piété". Coran II/183

Ce verset nous enseigne que le jeûne n'est pas une innovation de l'islam et que les confessions antérieures ont pratiqué des formes de jeûnes. L'objectif final du jeûne, comme l'enseigne également le verset est la piété..

Mérites et bienfaits du jeûne

Tout comme les prières quotidiennes et le pèlerinage, le jeûne a un effet absoluire. Il expie les fautes passées d'un Ramadan à l'autre, s'il est accompli avec foi et dévotion. Dans un hadice quoudsi (saint) Dieu (exalté soit-il) nous enseigne que toutes les oeuvres du fils d'Adam lui appartiennent, mais c'est lui Allah qui rétribue le jeûneur. La tradition prophétique rapporte également l'existence d'une porte au paradis dénommée porte Ar-rayane par laquelle entreront uniquement les jeûneurs sincères.

Le jeûne sans nul doute, amène le fidèle à se rapprocher davantage de son seigneur. Car tous les sens jeûnent. C'est là le véritable sens du jeûne et non la simple abstention du boire, du manger ou du coït. La sauvegarde de l'individu passe par la maîtrise et la purification de l'âme. Le jeûne, dans cette optique est d'un grand apport car il inculque au fidèle la présence divine 24h/24. Le fidèle imprégné de cette présence divine, évite de déplaire à son seigneur. Tous ses sens le pousseront vers le bien.

Les dispensés du jeûne

- Les enfants : mais on peut les encourager pour qu'ils puissent s'y habituer.
- Les malades : ils pourraient différer leur jeûne.
- Les invalides, les personnes très âgées ou atteintes de maladies incurables : ils devraient pour chaque jour de jeûne donner à manger à un indigent.
- Les femmes enceintes ou qui allaitent : elles pourraient différer leur jeûne.
- Les femmes en période de menstrues : elles compenseront les jours manqués par la suite
- Les voyageurs : ils peuvent différer leur jeûne.

Ce qui rompt le jeûne

- L'éjaculation de sperme provoquée par la masturbation ou en embrassant, caressant ou en étreignant quelqu'un dans les bras.
- Le fait de manger, de boire ou de fumer.
- Les injections ou les médicaments pouvant servir d'aliments ;
- Les menstrues ;
- La perte de sang en grande quantité susceptible de faire perdre connaissance à l'individu.
- Le vomissement volontaire ;
- L'évanouissement ;

Ce qui ne rompt pas le jeûne

- Le jeûne n'est pas rompu si :
- On mange ou boit quelque chose par erreur ou

inconsciemment ou encore si on est contraint à le faire ;

- Le vomissement est involontaire ;
- On salive ;
- On fait des injections intramusculaires ou intraveineuses, à condition qu'elles n'aient aucune valeur alimentaire ;
- On se brosse les dents à l'aide d'un cure-dent ; etc.

Des pratiques spéciales du Ramadan

- Faire la prière du Tarawih ;
- Faire beaucoup d'aumônes ;
- Faire beaucoup d'actes surrrogatoires ;
- S'adonner à la lecture du Coran ;
- Appeler sans cesse les bénédictions divines sur le prophète (swa) ;
- Tout ce qui tend à rapprocher de Dieu ; etc.

Du Zakat el Fitr ou aumône de la rupture

On l'offre sous la forme d'un "sa'a" (environ 2,5 kg) de mil, de riz, de blé, de dattes ou tous autres aliments de ce genre. Son délai d'exécution est de deux jours avant la fête au jour de la fête avant la prière. Au déla, c'est une simple aumône.

Cette zakat est obligatoire à tous (enfants, hommes, femmes, etc). Son utilité est de purifier le jeûneur des obscénités survenues pendant le jeûne et de venir en aide aux pauvres de sorte qu'ils sentent aussi la joie de la fête.

De la prière de rupture du jeûne (AID El Saghir)

C'est une pratique traditionnelle (sounna). On recommande de porter de beaux habits pour aller à la place publique où a lieu la prière. La prière comporte deux rakaats après lesquelles l'imam fait un sermon. Ensuite les fidèles se répandent dans la ville, en glorifiant leur seigneur qui leur a permis de jeûner.

DES INVOCATIONS DU JEUNEUR

Au moment de rompre

"Allahoumma laka soumtou wa bika aman-tou, wa ala rizkiqua aftartou".
"O Dieu, j'ai jeûné pour toi, j'ai cru en toi, je romps le jeûne avec ce que tu m'as donné".

La nuit du destin

"Allahoumma innaka afouwwoun touhhiboul afwa, fa' fouanni".
"O Dieu, Tu es le pardonnateur et Tu aimes le pardon, pardonne moi donc".

DE L'APRES RAMANDAN

L'objectif final du jeûne étant la piété, le mois de Ramadan lui même ne doit pas être la fin de la piété. Au sortir du mois, le croyant devra être mieux armé spirituellement pour sa marche vers son seigneur. Le Ramadan vient revigorer nos capacités spirituelles. Les actes culturels observés pendant le jeûne de Ramadan (lecture de coran, zikr.) ne doivent pas disparaître après ce mois. Ils doivent devenir une constante dans le comportement du croyant. C'est à ce seul effet, que le jeûne du mois de Ramadan aura son effet sur la foi du musulman. Sinon, ce serait simplement le recommencement d'un même rituel... sans effet.

Tiemtoré Tiégo

SERMON DU PROPHÈTE SUR LE JEUNE DE RAMADAN

Voici un célèbre sermon que le prophète prononça à propos de l'importance du mois de Ramadan:

"O vous les gens! Le mois (Ramadan) d'ALLAH est arrivé avec sa Grâce et sa Bénédiction. Aux yeux d'ALLAH, ce mois est le meilleur de tous les mois. Ses jours sont les meilleurs parmi les jours, et ses nuits sont les meilleures parmi les nuits. Ses heures sont meilleures parmi les heures. C'est le mois où Allah vous invite à jeûner et à prier. Allah vous donne l'occasion au cours de ce mois de recevoir les honneurs, il est Miséricordieux. Dans ce mois sacré si vous jeûnez vraiment comme il vous a été recommandé, alors chacun de votre souffle aura la récompense du "Tasbih" (glorification) et votre sommeil aura la récompense d'une prière. Vos bonnes actions sont récompensées beaucoup mieux que d'habitude et vos invocations sont acceptées. Alors, vous devez invoquer votre seigneur de façon très dévouée avec un cœur qui est libre de tout péché et de toute souillure et vous devez prier pour qu'ALLAH vous aide à faire le jeûne, à réciter le Glorieux Coran. Oui! celui qui au cours de ce mois ne reçoit pas la Grâce et la Bienveillance d'ALLAH est en effet très infortuné. Pendant que vous êtes en train de jeûner rappelez-vous de la faim et de la soif au jour du jugement (Qiyamat). Donnez l'aumône aux pauvres et aux nécessiteux. Respectez les plus âgés et les vieux. Ayez de la compassion pour les plus jeunes et soyez aimables à vos parents et à votre famille. Gardez vos yeux de voir des choses qui sont interdites et vos oreilles d'entendre les sons qui ne doivent pas être entendus".

"Soyez aimables envers les orphelins de telle sorte que quand vos enfants deviendront orphelins ils bénéficient de la sympathie des autres. Invoquez ALLAH pour qu'il vous pardonne vos fautes. Elevez vos mains au moment de Namaz (prière) car c'est le meilleur moment pour demander sa Grâce. Quand nous l'invoquons en ce moment là, il entend nos prières. Quand nous l'appelons, il répond et quand nous demandons quelque chose, il accepte nos prières".

"O vous les gens vous avez fait de vos consciences, l'esclave de vos désirs. Libérez vos consciences en invoquant ALLAH pour qu'il vous pardonne. Votre dos se courbe sous le poids de vos péchés, prosternez-vous devant ALLAH à intervalles de temps longs et réguliers pour qu'il rende votre charge légère".

"Comprenez très bien qu'ALLAH a promis au nom de sa Majesté et de son Honneur qu'il n'éprouvera pas celui qui aura jeûné et prié pendant ce mois de Ramadan et qui aura fait le "sajda" (prosternation) et que lui, ALLAH gardera le corps du croyant du Feu de l'Enfer le jour du Jugement".

"O vous les gens. Si quelqu'un parmi vous organise le "Iftar" (le dîner pour rompre le jeûne) pour d'autres croyants, ALLAH lui

donnera une récompense égale à celle prévue pour la libération d'un esclave et ALLAH lui pardonnera ses péchés mineurs".

Alors les compagnons du prophète demandèrent: "mais ce n'est pas tout le monde qui a les moyens de faire cela". Le prophète répondit: "vous vous gardez du Feu de l'Enfer en invitant un croyant à "l'Iftar", même si votre dîner consiste seulement en une moitié d'un morceau de dattes ou même simplement d'un verre d'eau si vous n'avez rien d'autre".

"O vous les gens! quiconque pourra au cours de ce mois cultiver de bonnes manières, traversera le Pont qui conduit au Paradis (Siraat) le jour de la Résurrection (Qiyamat) même si ses pieds tremblaient".

"Quiconque pourra au cours de ce mois aider un peu ses domestiques en faisant lui-même le travail qu'ils faisaient, ALLAH va l'aider dans son compte au jour du Jugement. Quiconque ne causera pas d'ennuis aux autres au cours de ce mois, ALLAH le protégera de Sa colère au Qiyamat. Quiconque respecte et traite avec générosité un orphelin au cours de ce mois, ALLAH le traitera avec générosité au Qiyamat".

"Quiconque traitera bien ses parents au cours de ce mois, ALLAH lui accordera Sa Grâce dans le Qiyamat, alors que quiconque maltraite ses parents pendant ce mois, ALLAH lui retirera Sa Grâce".

"Quiconque fait les prières recommandées (sunna) au cours de ce mois, ALLAH le sauvera du Feu de l'Enfer. Quiconque, au cours de ce mois, offrira une prière "Wajib", pour lui les anges noteront les récompenses de l'équivalent de soixante dix prières pareilles pendant n'importe quel autre mois".

"Quiconque récite régulièrement la prière sur le prophète, ALLAH chargera la balance de ses bonnes actions et réduira celles de ses mauvaises actions au Qiyamat. Quiconque récitera seulement un seul verset du Coran "Ayat", il aura la récompense de celui qui aura lu le Coran tout entier au cours de n'importe quel autre mois".

"O vous les gens! les portes du Paradis sont toutes ouvertes pendant ce mois. Priez pour que ces portes ne vous soient pas fermées au nez. Pendant que les portes de l'Enfer sont fermées, priez ALLAH pour que ces portes ne soient jamais ouvertes pour vous".

Lorsque la lune apparaîtra, marquant ainsi le début du mois de Ramadan, priez et dites:

"O lune! mon Seigneur et ton Seigneur est ALLAH, le Seigneur des mondes".

"O ALLAH! bénis-moi pendant ce mois avec la paix, la sécurité et la tranquillité".

"O ALLAH fait que ce mois soit plein de bénédiction pour moi. Accorde-moi la bonté, aide-moi dans ce mois à m'éloigner de la méchanceté et des mauvaises choses".

CONSEILS NUTRITIONNELS POUR RAMADAN

Tout musulman sain de corps et d'esprit est astreint au jeûne du mois du Ramadan dont l'aspect le plus apparent est l'abstinence de toute boisson et nourriture du lever au coucher du soleil. Cette abstinence alimentaire n'est pas sans effet sur l'organisme.

En effet, l'organisme humain est comme une machine si non plus élaboré et plus complexe. Il a besoin d'être ravitaillé en carburant. Et ce carburant, c'est les éléments nutritifs que nous lui apportons par l'alimentation. Pendant le mois de Ramadan, l'apport de nutriments à l'organisme diminue, surtout dans la journée qui est la période d'activité intense, du fait de la suppression du repas de midi. D'où un déficit en éléments énergétiques et en nutriments. Les glucides apportés par l'alimentation faisant défaut, le corps utilise ses réserves pour assurer son fonctionnement. Ce qui entraîne la diminution de ses réserves au fur et à mesure que l'on avance dans le mois de Ramadan. Signalons que c'est la nécessité pour l'organisme de vivre sur ses réserves en période de jeûne qui permet à certaines personnes, atteintes de maladies entraînant une incapacité pour l'organisme de faire des réserves, de ne pas jeûner.

Nous disons donc qu'en période de jeûne, le corps est en déficit nutritionnel. Pour cela le jeûneur devra veiller à ce que ses repas de l'aube et du soir puissent lui apporter une quantité de nutriments suffisante pour, à défaut de compenser dans la totalité ce déficit, au moins le réduire.

Dans la pratique courante le jeûneur ne mange des fruits que lors du repas du soir. Cette pratique devra changer c'est à dire que le jeûneur aura plus intérêt à consommer les fruits le matin pour profiter des vitamines (A, C, ...) et les éléments minéraux (calcium, magnésium, ...) qu'ils apportent. Des fruits tels les oranges, les bananes, la papaye, les goyaves et les légumes verts sont à joindre au repas du matin, qui peut être composé de céréales (pour les glucides), de lait, de viande et de poisson (pour les protéines) et de matières grasses (pour les lipides).

À la rupture (le soir), l'eau sucrée n'est pas aussi indispensable comme on le pense et mieux il est conseillé de rompre le jeûne avec de l'eau potable car elle étanche mieux la soif. Compte tenu de la déshydratation subie tout au long de la journée, il est conseillé de boire par gorgée. Pour ce qui est de l'eau fraîche son absorption lors de la rupture est déconseillée.

La composition du repas à prendre le soir peut être identique à celle du matin. Mais il faut signaler que les aliments lourds à digestion lente sont à déconseiller le soir car pouvant entraîner des troubles du sommeil (insomnies).

En tout état de cause, il faut veiller à varier les repas.

Notons que la consommation de dattes conseillée par le prophète (saw) n'est pas fortuite car les dattes sèches sont très riches en éléments énergétiques et en sels minéraux.

Que Dieu nous aide à bien accomplir notre jeûne!

SKD.Issa.

MUNICIPALES 1995, POUR QUI VOTER ?

Après les élections présidentielles de Décembre 1991 marquées par le boycott de l'opposition et la candidature unique de Blaise Compaoré, suivis du raz-de-marée de la mouvance présidentielle aux législatives du 24 mai 1992; l'échiquier politique burkinabè a connu une relative accalmie. Au cours de cette période d'assoupissement, beaucoup de choses se sont passées : Nomadisme politique, divisions au sein des partis d'opposition, création de nouvelles alliances, inexistence de l'opposition, léthargie syndicale, etc.

Dans le dernier trimestre de l'année 1994, le paysage politique du Faso a cependant rompu avec cette morosité. Le corps électoral vient en effet d'être convoqué pour les élections Municipales du 12 février 1995 dans trente trois communes de plein exercice.

Les Municipales du 12 février 1995 seront un véritable test pour la démocratie burkinabè qui a perdu un peu de son crédit au terme des élections présidentielles et législatives qui ont été émaillées d'irrégularités et d'insuffisances sur le plan organisationnel.

En effet, les présidentielles de Décembre 1991 ont quelque peu laissé l'électorat burkinabè sur sa faim après le boycott du scrutin par l'opposition qui s'était comme un seul homme, retiré de la course à la magistrature suprême, laissant Blaise Compaoré tout seul, sillonnant les provinces et menant une campagne à l'américaine. La suite, on la connaît : Le nouveau Président a été élu avec une majorité de 86,19 % des suffrages exprimés, mais par seulement un peu plus de 20 % de l'électorat.

Après ce test manqué, le corps électoral a été de nouveau convié aux urnes le 24 mai 1992 pour les législatives. Cette fois-ci, à l'exception de quelques partis d'opposition, tous les acteurs de la vie politique ont répondu présent. L'opposition qui connaissait une relative cohésion avant les présidentielles de 1991, se présentera à ces élections quelque peu divisée et affaiblie. La conséquence sera au terme du scrutin, le raz-de-marée de l'ODP/MT et l'entrée en hibernation de l'opposition devenue dès lors, aphone et inexistante.

Les Municipales du 12 février qui parachèveront les rendez-vous électoraux de la IV^{ème} République, présentent donc de grands enjeux pour les acteurs de la vie politique du Burkina. A l'instar des présidentielles et des législatives, ces Municipales permettront aux formations politiques de révéler leurs forces réelles. Si les choses se déroulent normalement et dans la transparence totale, deux scénarios pourraient se présenter : Le premier, la mouvance présidentielle réédite son raz-de-marée de 1992. Comme sa popularité et soigne son image de marque. Le second, l'opposition sort de son sommeil, opère une percée fulgurante et met fin au monolithisme de la mouvance présidentielle pilotée par l'ODP/MT.

Les enjeux des municipales sont tellement importants qu'avant même le lancement de la campagne électorale, l'arène politique était déjà en ébullition. Aussi bien au niveau du Gouvernement, que des partis politiques, on affûte ses armes, qui pour le bon déroulement du scrutin, qui

pour sortir la tête haute de ce dernier test. Coté Gouvernement, ce sont les préparatifs. On se dit satisfait des mesures administratives et législatives prises pour assurer une meilleure organisation et la transparence dans le déroulement du scrutin, même si l'opposition émet des inquiétudes. Après l'installation de la Commission Electorale et la convocation du Corps Electoral des 33 communes de plein exercice, l'exécutif procède depuis le 23 décembre 1994, à une révision exceptionnelle des listes électorales.

Coté états-majors des partis politiques, on s'affaire, à coup d'arguments, de promesses, "de feuilles", de sacrifices ou de rites initiatiques.

Si du côté de la mouvance présidentielle, on affiche une certaine sérénité dans l'espoir de rééditer l'exploit de 1992, du côté de l'opposition, on dénonce plutôt "la monopolisation du processus électoral par le pouvoir", "les commissions de recensement", "le découpage des circonscriptions électorales", etc.

Dans cet imbroglio pré-électoral où tous les coups sont permis, quel doit être l'attitude du musulman ?

L'attitude du musulman

Pour éviter tout excès lors des élections, l'islam prescrit aux candidats et aux électeurs une ligne de conduite et une conscience démocratique bien déterminées.

De l'attitude des candidats

La législation islamique définit le bon candidat comme un homme plein d'idées, libéré des attitudes enfantines, habile, digne, fort de raisonnement et surtout très honnête. "Quiconque exerce une fonction que nous lui conférons moyennant une rétribution, tout ce qu'il touche en dehors d'elle est du vol" disait le prophète de l'islam.

L'islam considère la responsabilité comme un dépôt sacré de Dieu. Par conséquent, tout candidat doit avoir à l'esprit que le pouvoir qu'il exercera en cas d'élection est une très lourde responsabilité devant le peuple et surtout devant Dieu. En tant que premier responsable de la gestion des biens de la collectivité, le candidat élu aura la lourde mission de traiter ses administrés avec égard, respect et douceur. Défendre leurs intérêts avec délicatesse devra être au centre de ses préoccupations car "le leader qui n'entou-

re pas ses administrés de sa protection vigilante, ne sentira jamais l'odeur du paradis" affirmait le prophète de l'islam. Dans un autre hadice, le prophète comme pour insister sur la lourdeur de la mission des élus disait : "Tout homme à qui l'on a confié la gestion des intérêts d'un groupe, s'il meurt alors qu'il trompe ses administrés, Dieu lui interdit le paradis".

En tant que "berger" à qui il sera demandé des comptes sur l'état de la bergerie, les futurs candidats se doivent donc, conformément à la législation islamique, d'éviter d'acheter des voix à coup de feuilles, de s'adonner à des pratiques occultes et d'anesthésier les consciences à coup de promesses irréalisables et irréalistes. L'islam refuse que le jeu démocratique repose sur le mensonge, la fraude et la duperie. C'est pourquoi, la législation musulmane prescrit aussi aux électeurs un code de conduite.

De l'attitude des électeurs

"S'il y a des corrompus, c'est qu'il y a des corrupteurs". L'adage dit vrai, car si des gens ne vendaient pas leur dignité à vil prix, il n'y aurait pas d'acheteurs de consciences ou de voix.

Pour promouvoir une démocratie réelle, les électeurs doivent éviter de sombrer dans la bassesse, la démission et l'abandon de leur liberté et de leur dignité entre les mains des acheteurs de consciences.

Dans le verset 70 de la sourate 17 du Coran, Dieu nous dit : "Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam... Nous les avons préférés à plusieurs de nos créatures". En tant que noble créature, nous devons éviter de nous humilier en vendant notre honneur, notre dignité et notre conscience, choses que nous avons de plus chères. La gestion de la cité est trop importante pour être confiée à des hommes sans scrupule et très peu responsables. C'est pourquoi, le prophète de l'islam disait au sujet du choix des responsables : "Ceux qui choisissent des chefs incompetents et injustes, ont trahi Dieu, son prophète et toute la communauté des croyants".

En tant qu'électeurs, nous avons donc le devoirs de refuser de donner nos voix à des individus qui brillent par leur manque de sincérité, de loyauté, de compétence et d'honnêteté, au risque de conduire notre société vers un péril effroyable. Nous avons tout intérêt à avoir pour critère de choix, l'honnêteté, la dignité et la compétence si nous ne voulons pas trahir Dieu, corrompre la morale et de ce fait imposer le chaos à la société toute entière.

Le jeu démocratique se soldera par un échec, tant que les principaux acteurs de la scène politique n'auront pas une conscience profondément démocratique. Il sera toujours faussé tant que l'honnêteté, la dignité et la droiture ne seront pas des avoires précieux pour les candidats et les électeurs.

Sharif Souley.

EX-YOUGOSLAVIE :

La genèse d'un génocide planifié

Srebrenitsa, Sarajevo, Bihac ... Des mots devenus familiers par la force des choses, mais qui symbolisent, toute l'horrible réalité de la guerre en Bosnie-Herzégovine. Ces villes bosniaques constamment bombardées et sinistrées sont aujourd'hui les seules refuges des populations d'une Bosnie qui se meurt, sous le regard indifférent de la communauté internationale.

Il était une fois, une république dans les Balkans. Voilà en quoi pourrait banalement se résumer aujourd'hui toute l'histoire de ce que fut pendant près d'un demi-siècle, la puissante Fédération de Yougoslavie. Comme cela est pour la plupart des états Européens de l'après guerre, l'histoire géopolitique de l'ex-fédération (formule désormais consacrée) est fortement influencée par les conséquences de la seconde guerre mondiale.

Le pays prendra le nom de Yougoslavie en 1931. Neutre au début de la seconde guerre mondiale, la Yougoslavie sera vite envahie par l'armée Allemande et deux

1946, composée de six états : la Serbie, la Croatie, la Macédoine, la Slovénie, le Monténégro et la Bosnie-Herzégovine. Tito (de son vrai nom Josip Broz) devient le président de la nouvelle fédération. Placée par les accords de Yalta dans le giron du communisme, la fédération yougoslave initia sa propre voie de socialisation appelée "le modèle yougoslave" basée sur l'autogestion et le non alignement. Très habile, le charismatique Tito se rapproche de l'occident pour mieux développer l'économie Yougoslave. Il parviendra à faire de la fédération Yougoslave un exemple de réussite du socialisme.

Les débuts de la désintégration

La mort du Maréchal Tito en 1980, coïncide avec le début des difficultés pour les pays du bloc de l'Est. L'occident tente alors d'entraîner la Yougoslavie dans son giron. La fédération connaît des problèmes politiques, car malgré le compromis d'un pouvoir central rotatif entre les six Etats, les querelles sur la direction de la fédération ne s'estompèrent guère. Les problèmes en réalité sont plus d'ordre nationaliste et économique que politique. Les difficultés économiques exacerbées par les réformes imposées par le F.M.I., provoquèrent les

premiers troubles sociaux dans le pays. Les sentiments nationalistes se développèrent également avec le mécontentement manifesté par les différents Etats à l'égard de l'hégémonie Serbe. Le 21 juin 1991, la Croatie réclame et obtient l'indépendance. Celle-ci est immédiatement reconnue par l'Union Européenne, ce qui encouragea les autres Etats fédéraux à la sécession. C'est ainsi qu'à la suite de la Croatie, la Bosnie et la Slovénie proclamèrent en octobre 1991 leur indépendance

suivies en 1992 par la Macédoine. Le gouvernement fédéral, essentiellement dominé par les Serbes, refuse de reconnaître la souveraineté de ces états et y envoie l'armée fédérale pour rétablir l'ordre. Commence alors, la tragédie yougoslave.

De la guerre d'indépendance à l'épuration ethnique

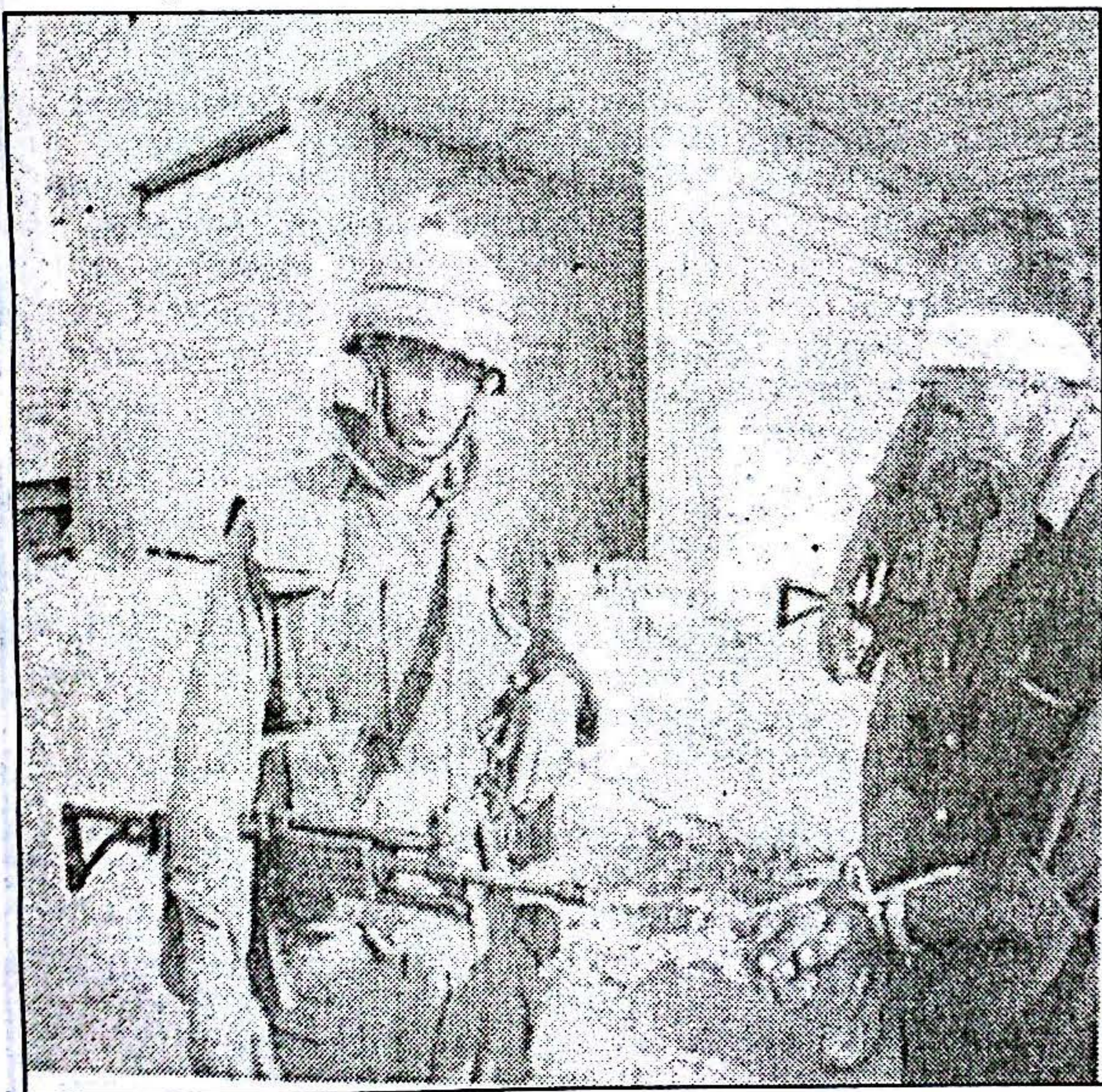
Avec la guerre des indépendances, naissent des ambitions nationalistes jusque-là latentes. Pour les Serbes par exemple, c'est une occasion pour concrétiser le vieux rêve d'une grande Serbie.

Militairement incapable de rattacher les républiques sécessionnistes à la grande Yougoslavie, la Serbie opte pour la politique du "diviser pour régner". Elle exige notamment que les Serbes qui sont à l'intérieur des autres Etats proclament leur indépendance pour faire partie de la grande Serbie. Ainsi, au nom des Serbes de Krajina (province Croate), l'armée serbe occupe 20 % de la Croatie.

En Bosnie-Herzégovine, une partie de l'armée fédérale majoritairement composée de Serbes, entre en guerre contre la population bosniaque essentiellement musulmane, ce qui n'était alors qu'un simple conflit d'indépendance, se transforma en une monstrueuse guerre ethnico-religieuse, pire, en une purification ethnique à l'image de celle pratiquée par les Nazis entre 1939 et 1945. La suite du conflit yougoslave est dès lors faite de bêtises humaines les plus inqualifiables. Les différentes fractions se livrent à des combats les plus féroces.

LA BOSNIE-HERZEGOVINE, GRANDE VICTIME DE L'ECLATEMENT DE LA FEDERATION

La plus grande victime des meurtrissures engendrées par le schisme Yougoslave est sans aucun doute la Bosnie-Herzégovine : Prise entre l'artillerie des Serbes de Bosnie dirigée par Radovan Karadzvic et les bombardements de l'aviation serbe (de Serbie), la Bosnie est souvent en guerre contre son allié circonstanciel, la Croatie. Les Serbes eux ont conçu un programme d'épuration ethnique en Bosnie avec le seul objectif de transformer la région en un bastion serbe ou de la détruire totalement. Un génocide systématique est donc entrepris contre les musulmans bos-



A quand la fin du carnage en Bosnie ? (PH; d'Archive)

mouvements de résistance vont alors se constituer. L'un pro-nazi et fidèle au roi dirigé par le serbe Mihajlovic, l'autre communiste anti-nazi dirigé par le croate Tito. Le camp de Tito soutenu par les alliés prend le dessus et libère le pays des mains du nazisme entre 1944-1945. Les élections organisées après la guerre en 1945 consacrèrent la victoire des communistes et l'assemblée constituante proclama alors une république fédérative en

niaques avec le silence coupable de la communauté internationale. 70 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine sont occupés, ses principales villes dont Srebrenitsa, Bihac et Sarajevo la Capitale sont assiégées. Les populations civiles, elles subissent les traitements les plus humiliants : Plus de 20.000 femmes violées, des enfants massacrés, des milliers de civils envoyés dans des camps de concentration et les plus chanceux sont réfugiés dans des villes sinistrées.

Les atrocités serbes en Bosnie Herzégovine ou la honte d'une communauté internationale malade de son hypocrisie

Au delà des craintes logiques qu'elle peut traduire, la situation en Ex-Yougoslavie, soulève beaucoup d'interrogations. L'opinion publique internationale a encore du mal à comprendre la réaction timide des puissances face au drame bosniaque. La situation particulièrement désastreuse de la Bosnie soumise à un embargo militaire, force souvent à se demander si le carnage dans cet Etat préoccupe réellement la communauté internationale. Certains n'hésitent pas à dire que le génocide perpétré par les Serbes contre les musulmans bosniaques a reçu la bénédiction des pays occidentaux qui ne cachent pas leurs craintes devant la montée fulgurante de l'islam et supportent mal par conséquent la présence d'un Etat islamique fort au coeur de l'Europe.

Sinon, comment expliquer le fait que l'Europe des droits de l'homme puisse fermer les yeux sur des atrocités aussi barbares que celles commises par les serbes contre les musulmans bosniaques ?

Comment expliquer aussi cet immobilisme de la communauté internationale, pardon de la communauté Américano-Européenne, devant le carnage en Bosnie-Herzégovine ?

Comment comprendre enfin que dans une région en situation de guerre totale, l'O.N.U. puisse imposer, sous le fallacieux prétexte d'éviter l'escalade de la violence, un embargo militaire à un seul Etat, et ce en violation flagrante des articles 24 et 51 de sa charte qui reconnaissent à chaque Etat le droit de se défendre en cas de conflits.

Les cessez-le-feu se concluent et se rompent, les plans de paix se succèdent (Vance-Owen, Owen-Stoltenberg, Kinkel-Juppé), les zones dites de sécurité sont royalement ignorées par les Serbes qui n'hésitent même plus à prendre en otage des soldats de l'O.N.U.

Les gesticulations diplomatiques et autres menaces des Nations-Unies n'ont rien entamé à l'appétit offensif des Serbes qui semblent vraiment décidés à parachever

leur " programme d'épuration ". L'impunité dont jouissent ces Serbes a fini par démontrer aux yeux de l'opinion internationale toute l'hypocrisie des puissances occidentales. La politique de " deux poids, deux mesures " est devenue la règle de fonctionnement des institutions internationales et particulièrement de l'O.N.U. dont les résolutions sont manipulées par une poignée de Nations en fonction de leurs intérêts. Le pire, c'est que ces Etats n'éprouvent le moindre scrupule à avouer leur incapacité à faire respecter ces mêmes résolutions. Quand il s'est agi de défendre le pétrole au Moyen Orient, tous les états majors occidentaux ont été mobilisés pour neutraliser une armée irakienne de plus de 500.000 hommes, aujourd'hui ce sont quelques 20.000 miliciens serbes qui défient toute l'armée des cinq continents réunis. Paradoxe des paradoxes!

Au delà du drame qu'elle représente, la situation en Bosnie-Herzégovine est une honte pour l'humanité toute entière car toutes les instances internationales, de l'Union Européenne à l'O.N.U en passant

par l'O.C.I. se sont révélées incapables de résoudre les problèmes de l'humanité.

La paix sans Dieu est une illusion

Mais pouvait-il vraiment en être autrement en Ex-Yougoslavie ?

La situation en Bosnie est tout simplement le reflet de notre monde. Un monde en perpétuelle guerre car partout où semble exister une paix apparente, c'est en réalité l'équilibre de la terreur qui y prévaut. L'intransigeance des Serbes souvent évoquée pour justifier le martyr des musulmans bosniaques n'est en fait qu'un prétexte fallacieux. En réalité, ce sont les intérêts barbares de quelques Etats qui jouent contre la survie de la Bosnie-Herzégovine. Des Etats qui ne sont pas capables de réaliser qu'au dessus de leur pseudo-puissance, existe la véritable puissance. Celle d'Allah, le Puissant par essence et par excellence. Ils ne sont pas non plus capables de comprendre qu'aucune paix n'est durablement possible dans une civilisation qui a oublié DIEU.

Hassan Aziz

O.C.I. TRIBUNE OU TRIBUNAL DE L'ISLAM ?

Du 13 au 15 Décembre 1994, s'est tenu à Casablanca au Maroc, le 7e sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (O.C.I.). Bien qu'étant une rencontre d'une communauté spirituelle, le sommet de Casablanca n'a pas tranché d'avec la monotonie des rencontres internationales, caractérisées par le défilé des chefs d'Etats et de gouvernements, de publicité à outrance, de discours et de résolutions le tout dans un luxe on ne peut plus insultant. Une fois encore, ce sont les hommes politiques qui sont allés discuter des problèmes de la Oumma. Dire que l'on parle de séparer la religion de la politique. (sic)

La vedette du 7e sommet (si vedette, il y a eu) aurait été sans conteste le Roi Hassan II du Maroc. De la tribune de l'O.C.I., le Roi n'a pas laissé passer l'occasion ultime trop longtemps attendue pour faire le procès de ceux, qui selon lui salissent le nom de la religion.

Fustigeant au passage le comportement de ceux qui abusent de leur droit en matière de religion. Aucun musulman a-t-il déclaré n'a le droit de prononcer de " Fatwa " contre un autre musulman, c'est à dire de le condamner à mort. Sans le définir, le Roi a aussi dénoncé " l'intégrisme " qui sévirait actuellement dans le monde musulman. Sans doute s'est-il référé à la situation politique actuelle de certains pays islamiques ?

Pour un sommet de l'O.C.I., les mots étaient vraiment bien choisis pour juger les " mauvais " musulmans.

Le Roi a été fortement applaudi dans tous les cas. Mais là où celui qui se fait passer pour le chef des croyants et descendant de la famille du prophète Mouhammad (saw) a préféré ne pas foutre le nez, c'est précisément là où les croyants souffrent le plus. Il n'a pas pu faire le procès de ceux qui veulent conduire le destin des musulmans. Il était pourtant nécessaire de rappeler à certains de ces homologues que dans un Etat où presque tout le monde respire par l'islam, c'est un crime que de vouloir y imposer un autre système que celui de la soumission à Dieu. Dans un pays où le Coran est la référence première, la " démocratie " se définit comme étant : " Le pouvoir de Dieu par les hommes au service de l'homme ". Le prestigieux sommet de Casablanca a peut-être oublié le verset de Dieu qui dit : " Les injustes sont ceux qui ne jugent pas d'après ce que Dieu a fait descendre ". Avant de recommander la création d'une haute institution juridique pour l'islam, il aurait peut-être fallu demander l'application sincère des lois de l'islam pour résoudre les problèmes des musulmans.

Au delà de ces incohérences constatées à la réunion de Casablanca, le 7e sommet de l'O.C.I. a tout de même fait sourire les pays sahéliens. L'aide de 600 millions de dollars promise au Etats du Sahel, si elle devenait effective, contribuera certainement à réduire le fossé entre ce que la Oumma dans sa majorité aura attendu véritablement de l'O.C.I. et ce que le sommet de Casablanca aura produit comme résultat.

Hassan Aziz

Bonnes paroles, Paroles choisies

Hadices : Le prophète(saw) a dit :

" Fais ta prière comme si elle était la dernière que tu accomplis, adore Dieu comme si tu le voyais, si tu ne vois pas lui certes te voit; méprises ce que possèdent les autres, tu seras riche et méfies-toi de demander ce qu'on peut te refuser".

" Celui qui craint Dieu (exalté soit-il) est craint de toutes choses et celui qui craint autre que Dieu, Dieu lui fait craindre toutes choses".

" Quiconque jeûne le mois de Ramadan poussé par sa foi et dans l'espoir de la récompense divine, Dieu l'absout de tous ses péchés".

" Celui qui jeûne un jour pour l'amour de Dieu, sera éloigné du feu, de la distance parcourue en soixante dix années".

Versets : Dieu dit dans le Coran :

" O vous qui avez cru ! le jeûne vous a été prescrit comme il l'a été à ceux qui vous ont précédé. Ainsi atteindrez-vous la piété". Sourate 99, Verset 183.

" (Ces jours sont) Le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. Que celui d'entre vous qui constate la naissance du mois jeûne ! Celui qui est malade ou en voyage, alors, qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours. Dieu ne vous veut pas de la gêne mais il vous veut l'aisance et la facilité...". Sourate 99, Verset 185.

Ils ont dit :

" Les gens se font du mal à eux-mêmes en trois choses :

- Leur excès de table comptant sur leur (bonne) santé;
- L'acceptation de charges insupportables comptant sur leur force;
- Et leur choix délibéré de l'inaction comptant sur le destin". Le Calife ALS.

" Si la vie n'a pas de sens, tout est permis, même le crime et nous sommes livrés à toutes les violences animales entre les individus, les groupes et les nations : " L'équilibre de la terreur " devient la loi de ces rapports bestiaux entre les hommes à tous les niveaux de la vie sociale". Roger Garaudy.

" L'habitude de ne dire que des vérités, de ne penser qu'à la vérité et de ne chercher que la vérité, est un comportement que possèdent ceux qui y ont grandi depuis leur enfance". T. Morris.

Une sélection de Saïd

CLINIQUE MADINA

Sise au rond point de la Patte-d'Oie, à 50 m de la Mairie de Bogodogo, face à la route OUAGA-PO.

CONSULTATIONS / SOINS / MONITORING / TESTS / PLANNING FAMILIAL (Toutes les méthodes sont disponibles).

PRESTATIONS

- De Médecin Gynécologue : Sur R.D.V.
- De Médecin Généraliste : Sur R.D.V.
- De Médecin Pédiatre : Mardi et Vendredi à partir de 16 h.
- : Samedi à partir de 11 h.
- De Sage-Femme : Tous les jours aux heures ouvrables.

Un service de permanence est disponible à tout moment.

Soyez les bienvenus !
Tel : 38 03 08

Informations utiles

Ouagadougou

- Pompiers (18) 30-69-47/48
- Hôpital Amb. 30-65-44
- Police secours : 30-63-83/71-00
- Gendarmerie : 30-68-13
- ONEA : 30-60-73
- Radio-télé : 30-66-24/27
- SONABEL : 30-61-00/63-39
- HFM : 30-85-47/31-28-58
- Radio (AC) 31-60-60

Transports

- | | |
|------------------------|--------------------------------|
| Aéroport : 30-65-15/19 | Aérolot : 30-71-29 |
| Air Afrique : 31-37-08 | SCFB : 30-72-16 |
| Air Burkina : 33-67-63 | Air Faso Tours : 30-74-87 |
| Ivoire : 30-62-07 | SOGEBAF : 30-36-27 |
| Air Algérie : 31-23-0 | Bourro & Frères : 31-07-16 |
| France : 33-40-61/30 | Sans frontière : 30-46-75 |
| | Les rapides (Taxis) : 31-43-43 |

Les pharmacies de gardes

JANVIER

- Du 31 Décembre au 7 janvier : Avenir-Maré-St. Lazare-Wend Lamita-Périphérique-Kaboré-Nouvelle-Siloé.
- Du 7 au 14 janvier : Benkadi-Heera-Paix-Sahel-Espoir-Liberté-Progress-Talba.
- Du 14 au 21 janvier : Fraternité-Goulmou-Kamin-Savane-Naaba Koom-Sud-Maignon-Jeunesse-Yenenga.
- Du 21 au 28 janvier : Carrefour-Hôpital-Rivage-Tibo-Wend Kuuni-Diawara-Kadiogo-St Julien-Vidal.
- Du 28 janvier au Février : Amitié-Dunia-Keneya-Wend Denda-Béthania-Ecoles-Providence.

FEVRIER

- Du 4 au 11 Février : Avenir-Maré-St. Lazare-Wend Lamita-Périphérique-Siloé-Kaboré-Nouvelle.
- Du 11 au 18 Février : Benkadi-Heera-Paix-Sahel-Espoir-Liberté-Progress-Talba.
- Du 18 au 25 Février : Fraternité-Goulmou-Kamin-Savane-Naaba Koom-Sud-Maignon-Jeunesse-Yenenga.
- Du 25 au 4 Mars : Carrefour-Hôpital-Rivage-Tibo-Wend Kuuni-Diawara-Kadiogo-St Julien-Vidal.

NECROLOGIE

" Nous sommes à Dieu et c'est à lui que nous retournerons". Coran II : 156.

Le samedi 10 Décembre 1994, tôt le matin s'est éteint EL-Hadj Sidiki Ouédraogo. L'homme s'était rendu célèbre dans le public musulman par ses prêches. Il était sans nul doute, l'un des meilleurs de sa génération. Charismatique et bon orateur, EL-Hadj Sidiki fit pleurer plus d'un à chacun des ses prêches. Plusieurs personnes se convertirent sous l'effet de ses prêches. Quand il contait l'histoire du prophète Mouhammad (saw), c'est parfois les yeux emplis de larmes, qu'on le suivait. Qu'Allah lui accorde sa Miséricorde.

"Distrayez-vous et jouez, je déteste qu'on dise que votre religion est rigide"

(HADITH).

Sharif Souley

Mot caché n° 001

"Ramadan"

Mot de 5 lettres

Abstinence - Adoration - Aid - Ame - Aumône - Coran - Croyant - Destin - Don - Endurance - Lune - Prière - Privation - Patience - Rayane - Retraite - Sirat - Tarawi - Zakât.

A	L	U	N	E	N	O	M	U	A
J	B	E	O	E	M	Z	A	I	D
E	R	S	I	R	U	A	D	I	O
C	E	I	T	E	N	K	E	W	R
N	T	R	A	I	E	A	S	A	A
E	R	A	V	R	N	T	T	R	T
I	A	T	I	P	A	E	I	A	I
T	I	C	R	O	Y	A	N	T	O
A	T	E	P	N	A	R	O	C	N
P	E	C	N	A	R	U	D	N	E

Mots croisés n° 001

	1	2	3	4	5
I					
II					
III					
IV					
V					

Horizontalement

I - Vase rond et sans rebord; II - Combinaison de choses ou de personnes. III - Exposés dans le détail. IV - Cessation temporaire des hostilités. V - Présenté devant un tribunal.

Verticalement

1 - Gouvernement issu d'un coup d'Etat. 2 - Anarchistes. 3 - Petit trait horizontal. 4 - Regard oblique et menaçant. 5 - Prince troyen fondateur de la ville de Lavinium.

LES 5 DIFFERENCES



Solutions

1 - Oreille - 2 - Cadeau - 3 - Chaussure gauche - 4 - Racine de l'arbre - 5 - Branche plus haute

Mots en croix n° 001

Trouvez les lettres qui manquent pour compléter les mots qui forment la croix.

		A	A	R		
		P	C	E		
		P	C	S		
R	E	D				S
D	E	C				R
A	C	Q				U
			V	R	T	
			E	E	I	
			R	R	R	

Les solutions des jeux précédents

Mot caché N° 000 : Ailes

Mots croisés N°000

		1	2	3	4	5
I		F	L	A	T	
II		L	E	C	O	N
III		A	X	I	L	E
IV		S	I	E	U	R
V		H	E	R	S	E

Mots en croix N°000

		C	R	P		
		O	E	R		
		N	C	E		
S	U	B	S	I	S	T
C	O	M	P	T	E	U
A	L	L	I	A	N	C
			R	T	T	
			E	I	E	
			R	F	R	